# Compte rendu du Conseil du 30-1-88

## ACTIVITES DE L'U.D.P. DEPUIS LE DERNIER CONSEIL (A. DURUPTHY).

- Personnel de laboratoire : l'U.d.P. a rencontré le S.G.P.E.N.-C.G.T. le 21-10-1988. La création des E.M.O.P. avec le risque de privatisation qu'elle entraîne, suscite des inquiétudes parmi les A.T.O.S.
- Programmes de Première et de Terminale : pas de nouvelles informations. Ils ne sont pas encore passés au C.E.G.T. (\*). L'Inspection Générale doit nous transmettre les programmes de Terminale (\*\*).
- L'U.d.P. a rencontré le professeur L. Schwartz préoccupé comme nous par le manque de candidats aux concours de recrutement des professeurs de mathématiques et de sciences physiques. Il nous a mis en relation avec le professeur Choquet (Société mathématique de France). Une réflexion conjointe des sociétés savantes scientifiques : S.F.P., S.F.C. et des associations de spécialistes est absolument nécessaire sur ce problème (\*\*\*).
  - L'U.d.P. a participé à :
- \* EDUCATEC : 20 collègues sous la responsabilité de Tabuteau ont assuré une présence importante ;
- \* Exposition de la S.F.P.: M. Schwob et J. Winther ont organisé un stand « Physique et Informatique » très fréquenté.
- A. DURUPTHY souligne l'importance des relations publiques extérieures pour faire connaître notre association.

# PROJETS DE TARIF POUR 1989 (BOULOUMIÉ).

Entre parenthèses, tarif 1988.

1) Cotisations:

a) Collèges : 90 F (85),

b) Normale: 80 F (75),

Retraités: 60 F (55).

<sup>(\*)</sup> Ils ont été adoptés au C.E.G.T. du 18 février 1988.

<sup>(\*\*)</sup> L'I.G. nous a transmis les programmes de Terminales le 10 février 1988. Ils sont passés au C.E.G.T. du 24 mars 1988.

<sup>(\*\*\*)</sup> Cette réflexion a commencé depuis ; l'U.d.P. y est associée.

## 2) Abonnements:

a) Prix public:

collectivités non membres 250 F (240).

b) Prix préférentiel:

normal : 170 F (165), retraités : 140 F (135).

Les cotisations académiques sont reversées actuellement à raison de 20 F par cotisant. Pour chaque académie, la base de calcul est le listing établi en juin 1987.

# VALIDATION DES TRAVAUX PRATIQUES AU BACCALAUREAT (TINNES).

Le prochain bureau terminera la mise au point définitive du texte (*cf* article paru dans le B.U.P. de septembre 1987 et discute aux Journées d'Orléans). Le dossier sera ensuite adressé au Ministère et aux différents partenaires.

# MODIFICATION DE L'EPREUVE DES SCIENCES PHYSIQUES AU BAC-CALAUREAT.

L'Inspection Générale a demandé à 2 lycées dans les académies de Créteil, Grenoble, Reims, Toulouse de mettre à l'essai (sous forme de Bac blanc) l'épreuve suivante :

- durée : 3 h 30 :
- déroulement de l'épreuve en 2 parties : première partie avec calculatrice - deuxième partie sans calculatrice. La distribution du sujet se fait en deux temps; l'élève garde sa copie pendant toute la durée de l'épreuve;
- l'une des questions de la deuxième partie comportera l'interprétation d'un « protocole expérimental ». C'est la raison de l'augmentation de la durée de l'épreuve. Par « protocole expérimental », il faut entendre : questions sur un mode expérimental, analyse de résultats expérimentaux, analyse de références bibliographiques...

A propos de l'utilisation des calculatrices, Durupthy rappelle la proposition de l'U.d.P. décidée en juin 1987 : épreuve en 2 parties pour avoir un minimum d'égalité et de légalité entre les candidats. Il souhaite que l'U.d.P. puisse disposer des sujets expérimentés pour faire une analyse générale des résultats.

# PREPARATION DE LA RENTREE 1988 ET DEVELOPPEMENT DES FILIERES SCIENTIFIQUES.

— Collèges : seule allusion aux Sciences physiques : possibilités de groupes allégés si les conditions le permettent.

— Lycées : développement des filières scientifiques - note n° 87390 - B.O. 17-12-1987.

L'objectif visé au plan national est l'ouverture de 500 divisions scientifiques supplémentaires (Premières S et E, Terminales C et E). Pour cela, le Ministère souhaite développer l'information des professeurs sur les objectifs et les contenus des programmes ainsi que les actions de sortie aux élèves qui souhaitent s'orienter vers une série scientifique ou qui sont engagés dans celle-ci.

Réflexions du Conseil sur ce problème :

- l'intérêt pour les matières scientifiques doit être encouragé dès le collège et même dès l'école primaire;
- aménagement des cursus 2<sup>e</sup> 1<sup>re</sup> en 3 ans, création de 1<sup>re</sup> S avec des horaires plus importants en sciences physiques pour les élèves plus lents; des allégements s'avèreront alors nécessaires dans d'autres disciplines...;
- les exigences dans les matières littéraires, dans les sections C
  ou D, sont aussi grandes que dans les secteurs A et B,
  ce qui alourdit le travail des élèves des sections scientifiques;
- le jeu des coefficients à l'examen fait que les Bac C ou D ne sont pas vraiment des Bac scientifiques;
- l'attrait pour les sciences passe aussi par la diffusion et la valorisation de la culture scientifique dans les media : émissions radio, télévision...

L'U.d.P. adressera à M. Lucius une lettre faisant part de nos

- nouvelle filière scientifique,

propositions : ) - horaires renforcés en 1re S,

— allégement des matières littéraires en Sections scientifiques.

## COLLEGES (J. MAUREL).

- Une enquête sur l'enseignement des Sciences physiques au Collège est lancée. Les résultats sont attendus en mars en vue de la publication d'un article dans le B.U.P. en septembre 1988 et d'une intervention éventuelle auprès des autorités pour la rentrée 1988.
- Une réunion des représentants collège est prévue à Paris le 23 avril 1988 à 14 h 30.
- Bulletin spécial (juillet août septembre) sur les nouveaux programmes de 4e : appel aux collègues pour envoyer des articles avant fin mai 1988.

— Aux Journées de Rouen, l'atelier Collège portera sur les nouveaux programmes de 4e et 3e.

#### Remarques.

- La diffusion d'une enquête auprès des collègues pose des problèmes financiers aux sections académiques.
- Le financement de l'équipement des collèges en électronique pour les nouveaux programmes doit-il être assuré par la région, le département, l'état (voir décret 85 269 du 25-2-1988)?

# OLYMPIADES DE CHIMIE (C. MESNIL).

## Olympiades nationales.

- Cette année, 2 700 élèves (2 500 l'an dernier) participent à la préparation dans 124 centres (116 l'an dernier).
  - Engagement financier:
    - 1500 KF national (M.E.N. 500 KF), 500 KF régional.
- Le concours national aura lieu les 23, 24, 25 mars. La remise des prix aura lieu le 27 avril avec la participation de J.-M. Lehn.

# Olympiades internationales.

Elles sont organisées par la France en 1990.

L'U.d.P. participera à l'organisation. Une première réunion a lieu le 1er février.

## ENSEIGNEMENT TECHNIQUE (J. WINTHER).

- Pas de changement pour la rentrée prochaine.
- Aucune information sur les travaux des commissions préparant une réforme en profondeur.
  - Problème des B.T.S. en 3 ans.

Le Directeur du Cabinet du Ministre a répondu à notre lettre :

- la préparation des B.T.S. en 3 ans n'est pas envisagée,
- il sollicite notre avis sur les formations dispensées actuellement dans la perspective du grand marché européen en 1992.

Le Conseil pense qu'il est nécessaire de prendre l'avis des correspondants « techniques » sous forme d'une enquête.

# INFORMATIQUE (J. WINTHER).

- Journées de Grenoble : 14-15 mars prochain.

- L'opération Interface en kit démarre bien.
- Diffusion de logiciels par l'U.d.P. : à prix constant (conforme aux statuts). Le Conseil donne un avis favorable.

Les logiciels sont réalisés par des collègues qui en gardent la propriété. La diffusion d'un logiciel (hors abonnement) est prévue lors des Journées de Rouen.

## ADHESION DE NOTRE ASSOCIATION A L'I.C.A.S.E.

Le représentant pour l'Europe est l'Italie, qui organise la prochaine conférence le 28 octobre 1988 à Caserte.

L'I.C.A.S.E. a été créée en 1973; nous sommes un des rares pays à ne pas y participer.

Tarif de l'adhésion : 690 dollars.

Résultats du vote : Contre : 0 - Abst. : 1.

Le Conseil donne son accord à l'adhésion de l'U.d.P. à l'I.C.A.S.E.

#### JOURNEES NATIONALES DE L'U.D.P.

Rouen du 27 au 31 octobre 1988. Elles auront lieu à l'I.N.S.A.

#### UNIVERSITES D'ETE.

Chimie: E.N.S. de Lyon du 30 août au 2 septembre: « Chimie des nouveaux matériaux ».

A. LESTRADE, Secrétaire de séance.